



PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Auto
Sécurité

N° D'IMPRIMÉ C 60613402

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire total	11/07/2025	25026560

FONCTIONS CONTRÔLÉES	DÉFAILLANCES CONSTATÉES
Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.	Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire) 4.2.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Glace défectueuse ARD Défaillances mineures : 3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé G 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé ARD 6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration AR, D

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE	
N° D'AGRÈMENT :	S013C026
(9)RAISON SOCIALE :	SARL CONTROLE DU GARLABAN
(3) COORDONNÉES :	323 BD VOLTAIRE RN 8 13821 LA PENNE S/ H. Tél : 04-91-24-72-98

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR	
N° D'AGRÈMENT :	083F1066
SIGNATURE :	

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GR-991-LG (F)	27/09/2023	27/09/2023
Marque	Désignation commerciale	
RENAULT	KANGOO	
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1RFK00571320502	N1	CTTE
Type / CNIT	Energie	
N10RENTCTF21Y431	GO	
Document(s) présenté(s)		
Certificat d'immatriculation		

KILOMÉTRAGE RELEVÉ
112299

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES				
	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		+0.3 m/km		
Dissymétrie suspension ($\leq 30\%$) :		0 %		8 %
Forces verticales :		950 daN		583 daN
Frein de service				
Forces de freinage :	342 daN	355 daN	197 daN	193 daN
Déséquilibre (<20%) :		4 %		3 %
Forces de freinage (efficacité) :	342 daN	355 daN	197 daN	193 daN
Taux d'efficacité global ($\geq 50\%$) :	70 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité ($\geq 18\%$) :	24 %			
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées(0.5 m-1) C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1				
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-0.9 %		-1.0 %	